



MAIRIE DE SAINT ALBIN DE VAULSERRE 38480

DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE LA TOUR DU PIN

Séance du Mardi 09 septembre 2025

2025-09-01

L'an deux mille vingt-cinq et le mardi neuf septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil

Municipal de la Commune de Saint Albin de Vaulserre, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Présidence : Cédric Milani, Maire

Présents : Marc Rochet, , Karine MOLLIER adjoints
Fabien Gallice, Christian Girard-Cusin, Estelle Milani,
Conseillers,

Absent excusé et représenté : Maryline Lortjean (pouvoir à Mme Milani Estelle)
Léa Mollier (pouvoir à Mollier Karine) Gilbert Longo (pouvoir à Mr Rochet Marc)

Absents non excusés et non représentés :

Secrétaire de séance : MOLLIER karine

Date de la convocation : 03/09/2025

Nombre de conseillers en exercice : 9

Nombre de conseillers présents : 6

Délibération rendue exécutoire
après publication le :

et dépôt en préfecture le

Objet : Convention association « Nuits Magiques »

Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité d'autoriser Mr le Maire à signer la nouvelle Convention de mise à disposition de la salle des fêtes avec l'Association «Nuits Magiques».

Ainsi fait et délibéré le jour susdit, au registre sont les signatures.

Secrétaire de Séance
Céline Cazals

A St Albin de Vaulserre,
Le 09 septembre 2025

Le Maire,
Cédric Milani

